

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**La Légende des Blancs Batons**  
**Dimanche 15 octobre 2017**

N° (ne pas remplir)

**à faire parvenir avant le 13 octobre 2017 minuit à:**  
**Val St Pierre Athlétisme - MJC Frontigny-Mecleuves**  
**16 chemin de la Botte - 57245 MECLEUVES**

COURSE 1: 10 €   REPAS: nombre   .....

(choucroute)

COURSE 2: 15 €   règlement obligatoire avec l'inscription

NOM: .....

Prénom: .....

Sexe     Année de naissance: .....

Adresse N° ..... Rue .....

Code postale ..... Commune: .....

Adresse e-mail: .....

Club ou association: .....

Pour les participants à la course nature :

**LICENCIES FFA** Joindre une photocopie de la licence  
N° de licence (en cours de validité):

**NON LICENCIES FFA: joindre un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ou sa photocopie**

Signature\*

\*Je reconnais en signant le bulletin d'inscription avoir pris connaissance et lu intégralement

le règlement de l'épreuve et en accepter tous les termes

**REGLEMENT: chèque à l'ordre de MJC FRONTIGNY-MECLEUVES**  
**à joindre impérativement**

Jeux athlétiques éveils et poussins gratuit

Repas 16 € réservation et règlement obligatoires avant le 13 octobre 2017

Renseignements vspathle@gmail.com et sur le site :val-st-pierre-athletisme.fr  
après 19h00 P. Manzano: 06-61-45-29-85  
Y. Hertzog:06-08-30-00-97  
A. Nora-Collard: 06-88-00-82-39 (enfants)

**REGLEMENT**  
**La Légende des Blancs Batons**

**PRESENTATION**

La Légende des Blancs Batons est une course nature organisée par Val St pierre Athlétisme - MJC Frontigny Mecleuves et ouverte à toute personne née en 2002 et avant pour le 12 km et née en 2000 et avant pour le 24 km , licenciée et non licenciée.

°Départ et arrivée près du foyer socio-éducatif du Lanceumont à Mecleuves,

Parcours valonné sur sentiers et chemins à 90% ,

°Ravitaillements: sur le parcours et à l'arrivée,

°Les suiveurs en VTT ou engins motorisés sont interdits,

**PROGRAMME**

départ	distance		Années
10h00	12 km	course nature	nés en 2001 et avant
9h00	24 km	course nature	nés en 1999 et avant
9h30	animation	jeux athlétiques	7 à 11 ans

**INSCRIPTION**

**Nombre de dossards limité par l'arrêté préfectoral**

Date limite de remise par courrier le vendredi précédent la course ou dès le nombre de dossards atteint.

**inscription et paiement en ligne sur " le sportif.com"**

Vous pouvez aussi retirer le bulletin:

°sur le site :val-st-pierre-athletisme.fr

°sur le site de ""courir en Moselle""

et le retourner accompagné de la photocopie du certificat médical ou de la licence et du chèque du règlement

à MJC Frontigny-Mecleuves -16 chemin de la Botte 57245 Mecleuves

Pas de remboursement en cas d'incapacité à participer ou d'annulation de la course.

Pour la course :

**Une photocopie du certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ou d'une licence FFA valide est obligatoire pour obtenir un dossard.**

**Ce document est conservé par l'organisateur**

**ACCUEIL / RETRAIT DES DOSSARDS**

Un parking à proximité est à disposition de l'ensemble des concurrents, le stationnement est possible également dans les rues à proximité.

Des vestiaires (fermés mais non gardés) et des douches sont à la disposition des participants.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.

La remise des dossards a lieu de 8h00 à 9h15 au foyer socio-culturel du Lanceumont (FSE).

Possibilité d'inscriptions sur place le jour de la course de 8h00 à 9h15 dans la limite des dossards disponibles.

**SECURITE ET SERVICE MEDICAL**

Le service medical sera conforme à l'arrêté préfectoral et aux prescriptions de la FFA (manuel de l'organisateur 2017-2018)

Les participants feront les épreuves sous leur entière responsabilité.

Il appartient aux non-licenciés de s'assurer personnellement (responsabilité civile).

La MJC Frontigny-Mecleuves a souscrit une assurance (responsabilité civile) au près de la MAIF.

Un participant n'ayant plus son dossard n'est plus sous la responsabilité de l'organisation

**CLASSEMENTS et RECOMPENSES**

Le classement général sera établi dans l'ordre des arrivées

Il sera publié le lendemain sur le site de la course ainsi que sur "courir en moselle"

Coupe aux 1ers du scratch (H et F ) et au 1er de chaque catégorie

Lot souvenir pour chaque concurrent

\*Le Comité d'Organisation se réserve tout droit exclusif d'utilisation des images lors des épreuves qu'il organise (article dans la presse et sur sites Internet spécialisés)